

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2022 DERNIER DÉLAI



2022-2023

DOCUMENTS À FOURNIR

↘ OBLIGATOIREMENT :

- **Justificatif de domicile de - 3 mois**
(quittance de loyer ou facture EDF ou de gaz ou de téléphone fixe ou d'opérateur internet) *Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées*
- **Copie des pages de vaccination** avec le vaccin DTP à jour.
Si tableau des vaccinations convenablement rempli, vous n'avez pas besoin de donner la copie de page de vaccination)
- **Fiche sanitaire de liaison unique 2022-2023**
- **Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 avant le : 01/10/2022**

↘ EN CAS D'HÉBERGEMENT

- **Copie d'un justificatif de domicile de - 3 mois de l'hébergeant**
(Quittance de loyer ou facture EDF ou de gaz ou de téléphone fixe ou d'opérateur internet) *Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées*
- **Attestation sur l'honneur de l'hébergeant**
- **Copie du document de la sécurité sociale ou CAF de - 3 mois au nom de l'hébergé à l'adresse de Lagny-sur-Marne**
- **Attestation d'assurance scolaire 2022-2023**

↘ EN CAS DE SÉPARATION

- **Copie de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation précisant la garde de l'enfant** sauf si vous l'avez déjà donné lors de l'inscription scolaire
- **Accord donné par l'autre parent**

PROCÉDURE D'ENVOI DES DOCUMENTS

↘ PAR LA MESSAGERIE DU PORTAIL FAMILLE

ou

↘ PAR MAIL À : inscription-periscolaire@lagny-sur-marne.fr

ACCUEIL UNIQUE

2, place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny-sur-Marne

Tél : 01 64 12 74 00

HORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC

lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

jeudi de 8h30 à 12h

LAGNY
sur Marne